



collège
La Venaiserie

académie
Nantes

éducation
nationale



Saint Barthélémy d'Anjou, le 21 septembre 2023

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION Année 2023-2024

Madame, Monsieur,

Le vendredi 13 octobre prochain auront lieu les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration. Celui-ci traite les différents aspects de la vie de l'établissement : c'est un lieu de décisions et d'échanges. C'est donc l'instance privilégiée vous permettant d'être associé aux conditions de la scolarité de vos enfants. Le matériel de vote vous sera transmis par vos enfants au plus tard le vendredi 6 octobre. Les listes électorales sont à votre disposition au secrétariat dès aujourd'hui.

Chaque représentant légal d'au moins un enfant scolarisé dans l'établissement **peut voter**, mais également **se présenter comme candidat**.

Pour cela, vous avez la possibilité de constituer une liste sous les conditions suivantes :

- Une liste de candidats devra comporter au moins deux personnes et au maximum 14 personnes (7 titulaires et 7 suppléants).
- devra être déposée au secrétariat de l'établissement le 29 septembre 2023 au plus tard.
- Les candidats sont classés sans distinction entre titulaires et suppléants.
- Le nom d'associations, fédérations ou unions qui ne regrouperaient pas spécifiquement des parents d'élèves ne peuvent pas figurer sur les bulletins de vote.

Vous pouvez vous rapprocher de l'Association des Parents d'Elèves (ape.venaiserie@gmail.com).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,

J.-L. Rablot